

RAPPORT N° 05/7-32
au Conseil Municipal

OBJET

**CREATION D'UNE SALLE DE DANSE
DANS LA HALLE DE L'ESPACE JEUMONT**

AUTORISATION DE SOLLICITER DES FINANCEMENTS DE L'ETAT

La Commune a retenu la danse comme un des atouts majeurs de la mise en place de sa politique culturelle. Cela se traduit par :

- un soutien constant aux compagnies de danse contemporaine sur le territoire dionysien (« Danse en l'R », « Yun CHANE » et « Pascal MONTRouGE ») ;
- l'ouverture d'une classe de danse classique au sein de l'Ecole Municipale de Musique, de Danse et d'Art Dramatique « Loulou PITOU » ;
- la coproduction avec l'Office Départemental de la Culture pour la venue à la Réunion de compagnies nationales et internationales de danse.

Constatant la carence en salles de danse sur Saint-Denis, la Commune se propose d'aménager à JEUMONT un espace dédié à la danse, dont la surface au sol sera de l'ordre de 270 m² sous une hauteur de plafond de plus de 8 m. Cette salle de danse, qui rentre dans le dispositif de l'aménagement global de l'Espace JEUMONT, pourra être utilisée en tant que laboratoire d'expérimentation par les compagnies de danse contemporaine ou classique, mais aussi par des compagnies de danse urbaine, sous la forme d'occupations régulées, ou encore pourra accueillir des formations diverses dans le domaine de la danse.

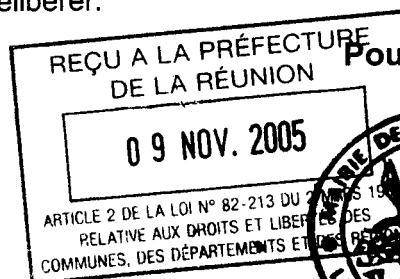
Les travaux envisagés, d'un coût estimé au stade de programme à 409 560,00 € HT, comprendront la réhabilitation de la halle concernée, l'aménagement d'un parquet bois, de sanitaires et d'un bureau d'accueil de 9 m².

Le plan de financement s'établit comme suit :

	Exercice budgétaire	Etat	Commune	Total
		(en € HT)		
Création d'une salle de danse dans la Halle de l'Espace JEUMONT (coût estimatif de 409 560,00 HT)	2005	15 000,00	189 780,00	204 780,00
	2006	30 000,00	174 780,00	204 780,00
		45 000,00	364 562,00	409 560,00

Je vous demande donc d'approuver ce projet, ainsi que le plan de financement proposé, et de m'autoriser à solliciter la participation attendue de l'Etat.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Pour le Député-Maire absent
Le Premier Adjoint



Jacques MOREL

**DELIBERATION N° 05/7-32
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 3 novembre 2005**

OBJET

**CREATION D'UNE SALLE DE DANSE
DANS LA HALLE DE L'ESPACE JEUMONT**

AUTORISATION DE SOLLICITER DES FINANCEMENTS DE L'ETAT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 05/7-32 du Député-Maire, présenté au nom des Commissions 1° Affaires Culturelles, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet de création d'une salle de danse dans la halle de l'Espace JEUMONT.

ARTICLE 2

Approuve le plan de financement proposé.

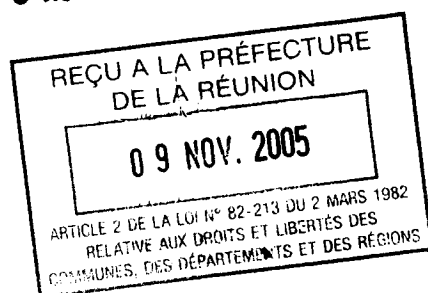
	Exercice budgétaire	Etat	Commune	Total
		(en € HT)		
Création d'une salle de danse dans la Halle de l'Espace JEUMONT (coût estimatif de 409 560,00 HT)	2005	15 000,00	189 780,00	204 780,00
	2006	30 000,00	174 780,00	204 780,00
		45 000,00	364 562,00	409 560,00

ARTICLE 3

Autorise le Député-Maire à solliciter la participation attendue de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **8 NOV. 2005**

Pour le Député-Maire absent
Le Premier Adjoint



Jacques MOREL